



**Journée du 17 novembre 2022**

## **Entretiens de Tunis**

### **Rencontre d'élus locaux européens d'origine tunisienne avec leurs collègues de villes situées au centre de la Tunisie**

« Où suis-je chez moi ? » Amartya Sen, « Prix Nobel d'Économie » en 1998, rappelle dans ses mémoires le parcours qui l'a conduit de Dacca à Calcutta puis à Cambridge où il a mené une brillante carrière universitaire. Acteur majeur de la recherche économique en Europe et aux États-Unis, il n'en a pas moins gardé les liens avec le pays qui l'a vu naître. Citoyen ici, il ne saurait être indifférent des conditions d'existence là-bas. Mais son engagement est une ordinaire réalité. Études et travaux scientifiques en sont aujourd'hui témoins : les diasporas participent à renforcer les relations et les échanges entre les régions du monde. Et leurs actions tiennent aujourd'hui une telle place qu'elles devraient aspirer à tenir un rôle moteur dans la coopération au développement.

Être né ailleurs n'empêche nullement d'être investi dans le pays qui nous a accueilli, dans une activité professionnelle, dans sa vie personnelle, mais aussi, de plus en plus souvent, dans un mandat politique au service d'une ville, d'une région, d'un pays. Cet engagement politique et institutionnel traduit une conception positive des migrations, une possibilité offerte de solidarité, d'enrichissement réciproque par la diversité et l'innovation, de mobilisation des meilleures énergies au service du développement des territoires. Être élu de la cité, c'est accepter de mesurer le risque et de monter des projets pour changer la vie des autres. C'est enfin prendre la responsabilité d'agir au nom de tous, de repérer les difficultés, les résistances et les risques d'échec, d'écouter et de comprendre.

Globalement, l'inclusion des diasporas est devenue un bénéfice supplémentaire de la coopération au développement. Dans l'espace européen, cette promotion politique et institutionnelle s'élabore sur une conception positive de la relation entre migrations et développement local et national. Elle est aussi un signe de reconnaissance dans l'espace public, tant du point de vue de l'égalité en droit que de la solidarité sociale.

S'il faut des qualités pour exercer ici, comment ne pas saisir l'opportunité de les mobiliser pour agir là-bas ? Quel pont un élu serait-il capable de dresser entre la ville dans laquelle il s'est investi et la ville qu'il a quittée ? L'AIMF ne pourrait-elle pas saisir comme une chance l'ardeur des élus locaux issus des diasporas pour resserrer les liens avec les maires de leurs pays d'origine ? Cette possibilité renforcerait l'esprit de la coopération décentralisée et donnerait

un plus large espace aux actions effectivement mises en œuvre. La réalisation de chaque projet de terrain ne serait-elle pas facilitée par le dialogue renforcé et une culture en partage ?

L'AIMF, souhaite valoriser le lien entre les diasporas des élus locaux de pays francophones et les maires de leur pays d'origine. L'objectif étant de renforcer l'esprit de la coopération décentralisée en complétant la mise en œuvre d'un projet de terrain par l'entretien de relations de conseils avec des élus partageant la même origine. Cela contribuera à l'instauration d'un climat de confiance accrue entre les diasporas, les collectivités territoriales et l'Etat. Elle permettra d'aller au-delà du seul soutien à des projets structurants pour développer des actions d'appui institutionnel renforçant les cadres de concertation et les capacités des acteurs. Elle servira également à repenser les critères de choix des projets en intégrant de nouveaux éléments en fonction de nouveaux enjeux de partenariat, d'investissement structurant et d'élargissement des échelles d'intervention.

## EXPOSE DES MOTIFS

Face aux difficultés qui s'affirment de manière différente dans les relations entre les collectivités locales situées de part et d'autre de la méditerranée, l'AIMF a pris l'initiative de rapprocher la diaspora d'origine tunisienne élue locale en Europe, de villes de Tunisie membres du réseau francophone. Cette démarche devrait permettre de mettre en valeur le rôle des diasporas dans les relations internationales des villes européennes, de renforcer les liens sociaux culturels avec les villes de Tunisie.

En lien avec l'Ambassade de Tunisie en France et avec la mise à disposition du réseau de la ville de Tunis, une liste d'« Ambassadeurs » d'origine tunisienne et élus locaux a été identifiée.

La finalité de l'organisation de la rencontre sur le rôle de la diaspora dans le développement de la coopération décentralisée est d'évaluer l'état des lieux, de présenter les actions réussies, de constituer une plateforme numérique d'échange de savoir-faire, d'apporter des réponses aux questions de gouvernance que pourraient poser les élus et d'élaborer un programme concret à mettre en œuvre.

Cette réunion sera une expérience pilote qui pourrait mener vers la mobilisation de la diaspora tunisienne installée sur d'autres continents afin d'en faire une richesse au service de la Tunisie

### Objectifs

- Faciliter les rencontres d'opportunités entre Élus tunisiens en Europe et en Tunisie
- Elaborer une plateforme numérique d'échange
- Associer des partenaires mécènes : télécoms, banques, industriels

- Création d'une Commission permanente de l'AIMF sur la question des diasporas
- Construire une stratégie d'appui des diasporas à la coopération décentralisée
- Développer une communication spécifique parallèlement au Sommet de la Francophonie

### Éléments d'analyse

#### Élus locaux et intermédiation

- Comment mobiliser l'élite des diasporas ?
- Comment susciter le développement de l'économie locale ?
- Comment favoriser la vie associative sur des bases culturelles, linguistiques ou géographiques ?
- Rôle de l'AIMF ?
- Cadres institutionnels qui favorisent l'investissement local des diasporas